



PARTICIPATION MISE AU POINT

« B »

En ma qualité de concurrent/membre d'équipage engagé au Rallye du Condroz-Huy 2021, en vertu de l'article 12.4.5. du règlement particulier.

Je soussigné Mr./Mme :

Membre de l'équipage : /

N° de téléphone portable :

Voiture N°

Engagé au Rallye du Condroz-Huy 2021 participerai à la séance de mise au point organisés par le Rallye du CONDROZ-HUY qui se dérouleront le vendredi 5 novembre 2021 entre 13h00 et 17h00 à Ben-Ahin.

Les pilotes doivent enregistrer leur engagement à la séance d'essai libre avec un formulaire d'inscription et payer un droit d'engagement de 50€ (T.V.A. 6% incluse).

- Les numéros et autres publicités obligatoires devront être sur le véhicule ;
- Le véhicule sera auparavant passé au contrôle technique sur convocation du RACB ;
- Seuls les membres de l'équipage seront autorisés à être à bord du véhicule ;
- Si la présence d'une personne qui n'est pas engagée au sein d'un équipage participant au Rallye du Condroz-Huy 2021 est signalée au Directeur de Course et au collège des Commissaires Sportifs à bord d'un des véhicules engagés, des sanctions, qui pourront aller jusqu'à l'interdiction pour le véhicule concerné de prendre le départ du Rallye du Condroz-Huy 2021, seront prises. Dans ce cas, tout accident et/ou dommage causé sera à la charge du concurrent/pilote.
- Un parc d'assistance avec des espaces réservés sera installé aux alentours, accessible uniquement aux véhicules munis de la plaque AUXILIARY.
En raison de l'espace limité, des remorques ainsi que les camions de 10m et plus ne sont pas autorisés dans le parc d'assistance de la mise au point.
Les camions (SERVICE) de plus de 10m ne sont pas autorisés à quitter le Parc d'Assistance de Huy (Centre) après leur installation dans leur emplacement dans le parc d'assistance à Huy.

Le paiement de 50€ est à effectuer au plus tard lors la remise des road-book le 30 et 31 oct.

En espèce	Par Carte de Crédit / bancaire	Pour le RMCH

Lu et approuvé
Signature